

COMPTE RENDU REUNION DU 05 AOÛT 2019

L'an deux mille dix-neuf le cinq août à 18 h 30, le Conseil Municipal de Rumingham s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Jacques HAUTECOEUR, suite aux convocations en date du 30 juillet 2019.

Etaient présents : M. HAUTECOEUR Jacques – M. PIQUET Daniel – M. WESSE Francis - Mme BRICE Elodie – M. TURBOT Pascal –Mme DUFOUR Patricia –M. DECAIX Ghislain – M. BREGNARD Benoît – M. VERQUERE Gérard – M. ROBERT David

Etaient absents représentés :

*M. WACSIN Christian qui a donné pouvoir à M. PIQUET Daniel,
M. BOIDIN François qui a donné pouvoir à M. VERQUERE Gérard*

Etait absente excusée : Mme SYNAVE Patricia.

Etaient absents : M. BRUN Gilles, Mme GOOSSENS Sylvie, Mme MALAS Catherine, M. BRASSEUR Laurent et Mme BARON Virginie,

Madame BRICE Elodie est élue secrétaire.

Objet : Fons national de péréquation des ressources Intercommunales et Communales 2019

CCRA concernant la délibération qu'elle a prise le 27 juin 2019 sur la répartition libre retenu par les membres de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq du FPIC.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la répartition « dérogatoire libre » de ce fonds de péréquation 2019 en appliquant une baisse de 1.138% sur la répartition arrêtée en 2018 soit un montant de 28 785.00€

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

Objet : Marchés « travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviale, borduration et aménagement de trottoirs-Rue Saint Antoine »

La séance ouverte, Monsieur le Président fait part à l'assemblée que suite à la réunion de la commission d'appel d'offre du 8 juillet 2019 concernant le marché pour les travaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviale, borduration et aménagement de trottoirs-Rue Saint Antoine, la commission propose l'entreprise suivante :

- STPP 342 756.00HT

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur ce choix.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité valide la proposition de la commission d'appel d'offre et retient l'entreprise ci-dessus. Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer le marché et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

Objet : Participation aux charges de fonctionnement école de Watten

La séance ouverte, Monsieur le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal d'un courrier reçu de Monsieur le Maire de Watten concernant la participation aux charges de fonctionnement pour l'année scolaire 2018/2019, pour un élève de la commune scolarisé en classe spécialisée (ULIS). Le montant réclamé s'élève à 49.00 €.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir délibérer.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette participation.

Les crédits figurent au B.P.

Fait et délibéré à Rumingham, les jour mois et an susdits.

Informations et questions diverses

M. Francis WESSE explique qu'une Maman est venue en mairie demander si la commune faisait un geste pour les bacheliers ayant obtenu la mention très bien. On lui a répondu que non « on ne fait pas, on ne peut pas tout faire » M. WESSE souhaite relever la réponse inappropriée et souhaite également proposer qu'on réfléchisse à un geste pour les bacheliers ayant la mention très bien. La majorité du conseil est défavorable et il est rappelé que le conseil municipal avait déjà statué sur cette demande.

M. Ghislain DECAIX informe qu'il serait bon de recontacter la société SOTRAPAC suite aux derniers travaux qu'ils ont effectué. Rebouchage de trou sans le passage du rouleau. M. le Maire va le recontacter.

M. Francis WESSE indique que face au logement de M. BEURAIN se trouve une plaque d'égout et qu'en cas de forte pluie l'eau ne s'écoule pas dans cette plaque mais dans l'allée de M. BEURAIN. Il est demandé de revoir l'écoulement à cet endroit.

Mrs Benoît BREGNARD, Ghislain DECAIX et Francis WESSE évoquent un manque de visibilité et la nécessité de décaler les balises :

- 1) Le céder le passage à l'intersection Route de Watten/Rue de la gare
- 2) Le stop Rue basse du marais à l'intersection avec la Rue du Centre

Il est également demandé un rétro au bout de la rue basse du Marais à la priorité à droite à l'intersection du passage à niveau. M. le Maire précise que c'est parce que ces intersections présentent un risque que cette signalisation a été mise en place.

M. le Maire souhaite informer le conseil qu'il attend toujours la proposition du cabinet d'étude pour les travaux du pont au niveau de la briqueterie. La maison de M. Jean-Marie DUVAL a été vendue, la mairie n'a pas préempté mais en contrepartie a souhaité l'acquisition d'une parcelle de 20m² ce qui favorisera le projet.

Le centre de loisirs (ALSH) : A accueilli entre 60 et 80 enfants par semaine cet été en hausse régulière chaque année.

M. le Maire :

Dépenses d'investissement réalisées ou engagées : 660 000 euros pour un budget de 1 084 000 euros soit environ 400 000 euros de disponible pour le reste des investissements dont l'aménagement du pont sur la Liette rue Saint Antoine.

Dépenses de fonctionnement : à ce jour 418 000 euros pour un budget annuel arrêté à 958 000 euros.

M. le Maire envisage de fermer la barrière d'accès au city stade à 20h. Mme Élodie BRICE explique au conseil que les jeunes sont très contents de ce lieu et que cette fermeture serait appropriée en période scolaire mais pas pendant les vacances. Plusieurs personnes évoquent qu'il est nécessaire de fermer, que cela se fait dans différents villages. Néanmoins 20h, semble tôt pour quelques élus, d'autres ne trouvent pas normal que les jeunes ne soient pas chez eux à cette heure. Suite à l'insistance de Mme Élodie BRICE et de M. Pascal TURBOT pour une fermeture à 22h, M. le Maire accepte que cette dernière soit en charge de la fermeture de la grille à 22h jusqu'à la fin des vacances. Mme Élodie BRICE rajoute que M. Pascal TURBOT participera avec elle à cette fermeture.

M. Francis WESSE nous évoque avoir eu une conversation assez vive au sujet de la piste réalisée autour du city stade. Cette piste pourrait être utilisée pour le roller, il nous en détaille quelques points et suite à ça, il demande au conseil réflexion sur une extension de la piste avec un croquis explicatif. Plusieurs personnes prennent part au débat et M. le maire intervient en précisant qu'aucuns travaux supplémentaires ne sera fait cette année.